



L'INFOLETTRE DU RÉSEAU COOPÉRATIF

-NOVEMBRE 2019-

Le **Réseau coopératif Europe-Écologie-Les-Verts** est l'un des deux collèges du **Mouvement EELV**. Il se distingue du collège Parti politique par sa structure horizontale.

Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)**, cette **infolettre** a pour objectif de présenter la diversité des actions et engagements des **Coopérateurs et Coopératrices du Mouvement EELV**.

Nos Infolettres font apparaître **les points de vue différents** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.

Bonne lecture !

Le Comité de rédaction

SOMMAIRE

➤ **Les enseignements à tirer du sondage sur l'avenir de la Coopérative (octobre 2019).**

➤ **Une lecture des quatre motions du Congrès EELV.**

➤ **Sobriété mon amour, efficacité ma raison.**

➤ **C'est la fin de l'année : pensez à faire un don au Réseau coopératif !**

Les enseignements à tirer du sondage sur l'avenir de la Coopérative (octobre 2019).

Merci à toutes celles et ceux qui ont répondu à notre sondage, notamment aux coopératrices et coopérateurs qui ont laissé des commentaires. Ce sont des données qui seront utiles lorsqu'il s'agira de trouver la nouvelle place de la Coopérative au sein du Mouvement EELV dans les mois qui suivront le Congrès.

38 participants ont répondu à notre sondage, dont 8 qui étaient déjà présents en 2010 lors de la création de la Coopérative EELV.

La majorité d'entre eux (52%) souhaitent garder la structure du Mouvement EELV, avec ses deux collèges, alors qu'une autre partie assez importante (28%) préférerait une transformation du Mouvement en trois structures associées, un parti, une coopérative, et un nouveau mouvement unifié de l'écologie politique, auquel la Coopérative serait affiliée. Nous ne sommes pas maîtres de ce choix. Ce sont malheureusement les seuls adhérents du Parti EELV qui ont un droit de vote, notamment pour décider de l'évolution du Mouvement EELV.

La vocation prioritaire de la Coopérative devrait être, pour 35% des sondés, de tisser du lien avec la mouvance sociale et les associations. Mais les autres choix possibles (réflexions sur la société future, actions locales, et formation à l'écologie) ont également remporté de bons scores, respectivement 27%, 19%, et 19%. Nous sommes donc dans une pluralité de missions qui devraient être remplies par la Coopérative, celles qui sont moins au centre des préoccupations du Parti dont la priorité reste le succès aux campagnes électorales. Il aurait été plus riche d'avoir un choix multiple pour cette question, mais le résultat

très partagé entre les quatre options montrent qu'elles sont toutes prioritaires.

Sur la nécessité d'avoir un Comité national d'animation du Réseau coopératif (une instance centralisatrice dans notre organisation coopérative), la réponse a été « oui » à 73%, mais aussi avec une minorité à 27% qui mérite que l'on s'attarde sur ses arguments pour faire évoluer notre organisation vers encore plus de démocratie directe.

Sur la question de savoir si notre communication devrait s'ouvrir à l'extérieur d'EELV, la réponse a été « oui » à 71%. Nous allons donc le faire, mais avec une régulation de notre parole collective qui soit adaptée à notre structure coopérative.

Concernant notre tarif annuel d'adhésion à la coopérative, la majorité a souhaité (à 57%) conserver le principe simple des 20€ (ou 10€ si précarité), auxquels il est d'ailleurs toujours possible de rajouter un don.

Denis Guenneau,
Coopérateur EELV,
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une lecture des quatre motions du Congrès EELV.

EELV s'étant trouvé dans l'impossibilité de parvenir à une motion commune pour le Congrès, **quatre motions** se sont affrontées le 16 novembre : la motion **A** (Grandir Ensemble) soutenue par la direction sortante, la motion **B** (Le Temps de l'Écologie) soutenue discrètement par Yannick Jadot, la motion **C** (Démocratie Écologie) menée par Philippe Stanisière et la motion **D** (Le Souffle de l'Écologie) conduite par Alain Coulombel. Décortiquons ces textes riches d'enseignements.

1) **Non, ce ne sont pas simplement quelques nuances de vert !**

On peut certes repérer **deux invariants** entre ces motions :

- une propension à penser « parti » et non « mouvement » et à **exclure la coopérative** (et donc l'Agora) de la réflexion. A l'exception très appréciable de la motion D qui regrette « que

la coopérative n'ait pas pu se développer comme elle l'aurait voulu » (*).

- l'absence de référence aux perspectives d'évolution de **l'Europe**. Une omission regrettable lorsque l'on sait que l'Europe fournit le cadre politique et financier de toutes les propositions communes aux motions (transition énergétique, mobilité durable, agriculture et alimentation, justice et droits sociaux). Et un paradoxe puisque EELV doit sa force retrouvée aux dernières élections européennes. La construction européenne ne mérite-t-elle pas mieux que le rôle de tremplin pour un rebondissement politique national ? Cette absence est-elle simplement due au fait que l'Europe n'est pas discriminante entre les motions ?

Mais impossible de croire une seule seconde au discours ambiant, destiné à rassurer l'électorat potentiel, selon lequel les motions porteraient des orientations communes et ne différencieraient que par les personnes signataires. Ces motions, bien au contraire, reflètent les différences de ligne idéologique, de stratégie politique et de conception de la démocratie et de l'organisation interne propres à EELV. Laissons de côté la cuisine des pratiques internes pour nous intéresser aux deux discriminants principaux.

2) Quels fondamentaux idéologiques ?

Si l'urgence climatique traverse les quatre motions, une nouvelle ligne de partage apparaît qui surplombe l'axe traditionnel droite-gauche établi en fonction de l'attention portée aux luttes sociales. Cette nouvelle ligne est celle de l'intensité et du degré d'urgence de la transformation de notre société.

- La motion B traduit une écologie faite d'humanisme, de prise en compte du vivant dans son ensemble et teintée de justice sociale. La seule radicalité de son projet politique réside dans un souhait de « dépassement de la société de consommation », mais rien n'est élaboré à ce sujet et l'ensemble traduit plutôt une conception classique de l'écologie d'accompagnement (dont les nouveaux indicateurs de richesse chers à Eva Sas).
- La motion A soutient une écologie de transition vers une société plus sobre, plus juste et plus inclusive.
- Les motions C et D défendent une écologie de rupture fondée sur la théorie de l'effondrement. Ces deux motions proposent des réponses fortes en termes de refonte des modes de consommation, de production et de vie et font une place importante à la relocalisation de la production.
 - La motion D dessine même les contours de ce que pourrait être une société de **post-croissance**, exercice méritoire lorsque l'on sait le caractère pour le moins imprécis de cette notion ;
 - pendant que la motion C pousse un peu plus loin la question démocratique et celle de l'éducation populaire.

3) Ouverture et rassemblement, quelle stratégie politique en vue des élections futures ?

La ligne de partage stratégique est claire également :

- d'un côté, le camp des motions A, B et C, fondées sur un leadership d'EELV et porteuses selon les élections, soit d'autonomie soit d'alliances par cercles concentriques (petit cercle de la fusion, grand cercle des alliances) reléguant la gauche « écologisée », toujours suspecte, en périphérie ;
- de l'autre la motion D, porteuse d'un grand rassemblement politique mettant sur un pied d'égalité les partenaires de

l'écologie intégrale (Génération Écologie, MEI, AEI, etc.) et ceux de la gauche écologisée. La motion D émet même l'hypothèse d'une structure horizontale novatrice, conciliant mise en commun ponctuelle et préservation des identités, **l'Archipel politique**.

4) Des résultats sans grande surprise :

Motion A (Grandir Ensemble) : 43%
Motion B (Le Temps de l'Écologie) : 26%
Motion C (Démocratie Écologie) : 8,5%
Motion D (Le Souffle de l'Écologie) : 22%

Trois observations.

- a) La prime aux sortants. En ces temps troublés, un tien vaut mieux que deux tu l'auras !
- b) Un léger avertissement à Yannick Jadot : si tu veux être le candidat 2022, clarifie ta ligne idéologique et ta stratégie d'ouverture !
- c) L'écologie vraiment radicale, celle de rupture, pèse un petit tiers au sein d'EELV.

5) Les négociations : répartition des postes ou stratégie politique ambitieuse ?

Trois options de négociation sont envisageables d'ici le 30 novembre.

- a) Une liste composite, mélangeant sagement les quatre motions, celle que Julien Bayou tentera de créer en prêchant l'unité et en proposant des postes aux chefs de file.
- b) Une alliance majoritaire A+B, qui aurait du sens du point de vue de la ligne idéologique mais serait particulièrement clivante.
- c) Une alliance B+C+D pour renverser la motion majoritaire.

Espérons seulement que l'affirmation des convictions l'emportera sur les sirènes des postes. Espérons que nous irons vers une écologie de rupture et vers un grand rassemblement politique confiant dans les engagements de l'ensemble de la gauche écologisée. Seul un tel rassemblement pourrait faire basculer les majorités en 2022 : les 8% d'intention de vote et le placement en 5^{ème} position de Yannick Jadot dans les premiers sondages montrent assez bien la faiblesse de la stratégie actuelle.

Patrick Salez
Coopérateur EELV
Poitou-Charentes

(*) Ce n'est pourtant pas la raison principale pour laquelle je suis largement favorable à cette motion.



Sobriété mon amour, efficacité ma raison.

Le monde est fini et notre désir est infini.

Aujourd'hui nous avons colonisé l'ensemble de la planète et l'utiliser plus serait un suicide. Ce constat implique que **notre désir infini doit se porter vers la sobriété**.

La sobriété, **dans toutes ses dimensions individuelles et collectives, est avant tout un art de vie non quantifiable et au**

seuil ajustable, ce n'est pas l'abstinence. Collectivement cela devient une pensée politique apaisante, puisqu'elle ne relève pas de la gestion, qui elle est partisane, mais de l'engagement de chacun et de tous. Pour exister elle ne peut être que culturelle et imaginée, définie, conçue, aimée par l'individu. Le besoin de coopérer des individus, cherchant naturellement à être plus résilients, pousse à l'incorporer dans les règles de gestion du collectif, de gestion de l'État. **Elle ne peut s'imposer, au risque certain d'être rejetée dans la continuité, ou obtenue par une contrainte vite inacceptable.**

La politique apaisante est essentielle dans une société faite d'humanité, où le sentiment de coopération prime sur la compétition : la conjuguer avec la politique partisane permet d'introduire l'incertitude existentielle par une morale adaptée et participe à la définition d'une rationalité ordinaire, **cette rationalité ordinaire qui permet à la politique apaisante de ne pas devenir « apolitique » et de rester « citoyenne ».**

Pour porter la sobriété : un imaginaire à construire

La rationalité ordinaire se construit en s'appuyant sur trois piliers.

- **L'intuition** de l'individu qui est le résultat d'une construction heuristique alimentée par sa culture thématique, ses connaissances, accumulées tout au long de sa vie.
- **Le bon sens** de l'individu qui est le résultat exprimé d'un raisonnement prenant en compte les repères et les informations qui lui sont personnellement acquises.
- **La morale** de l'individu qui est la conciliation sociétale admise par tous des éthiques individuelles diverses.

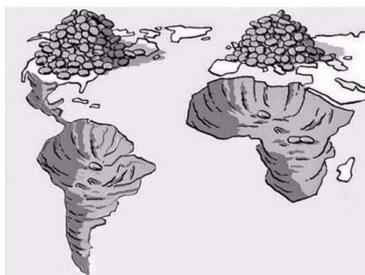
L'intuition et le bon sens sont deux manières différentes de traiter l'information. Information qui n'a d'intérêt que si elle se transforme en connaissance. Si on imagine ce qu'est l'information, elle constitue les pièces d'un jeu de construction. La connaissance guidée par l'imaginaire en phase avec la morale, écologiste dans notre cas, est l'assemblage créatif de ces pièces. C'est cette connaissance qui permet d'exprimer la rationalité ordinaire de chaque individu.

La sobriété est attachée à l'individu et elle est constituée d'une intuition et d'un bon sens issus de connaissances exprimées au travers de repères à consolider sans cesse ; elle est imaginée et sculptée par une morale « écologiste »

Morale écologiste dont les valeurs premières pourraient être que chacun se reconnaît interdépendant avec les autres, la nature et les générations futures dans un esprit de coopération.

La sobriété se construit avant tout sur le partage.

Être sobre c'est limiter ses besoins, mais limiter ses besoins ne peut exister que lorsque l'on a satisfait ses besoins essentiels d'existence physiologique, physique et morale. **La sobriété doit donc être vue comme un niveau « de vie »** et non pas comme un chemin vers le toujours moins.



Elle passe par la recherche de satisfaction des besoins essentiels qui portent, en dehors de toutes choses, à avoir de la nourriture, avoir de l'eau, avoir un toit, avoir un air respirable, avoir des descendants, se construire en rencontrant l'autre et

être sécurisé dans sa survie et sa santé. Tout individu doit

pouvoir boire, manger, s'abriter, respirer et se perpétuer, échanger, se confronter et s'aimer, trouver un équilibre de vie constructif, créatif et rassurant. La sobriété ne peut exister que dans une société de partage assurant la satisfaction au minima de ces besoins naturels.

Nous avons accumulé une science et une culture qui nous permettent de dépasser ce stade presque animal et pourtant une partie de l'humanité n'y a pas accès. Si on doit parler de sobriété, l'État, représentant du collectif, se voit chargé de penser celle-ci comme un plus pour certains en assurant l'accès à la satisfaction des besoins naturels pour ceux-là et une tempérance des besoins « dé-naturés » pour d'autres.

La sobriété est donc un point d'équilibre civilisationnel entre les besoins naturels et les besoins dé-naturés.

Et l'efficacité dans tout cela ?

L'efficacité des moyens guidée par la sobriété fait varier ce point d'équilibre civilisationnel. On est dans le domaine de la rationalité pratique.

L'efficacité si elle n'est pas conduite par la sobriété n'écarte pas les effets « rebonds » (ma voiture consomme peu, alors je peux faire plus de kilomètres), les investissements dans des produits trop dé-naturés (les SUV aux normes environnementales, les énormes frigos américains peu énergivores, etc.)

Par exemple, l'efficacité aujourd'hui serait de diminuer de manière drastique les transports contraints et ensuite de voir quels véhicules semblent le plus adaptés à cette nouvelle situation et non de concevoir des véhicules permettant de se déplacer avec le moins d'impacts possibles, sans envisager la sobriété, la réduction de nos déplacements contraints. Les Gilets jaunes sur leurs ronds-points en réagissant à l'augmentation du prix du carburant exprimaient en fait une pensée politique apaisante forte au travers d'une rationalité ordinaire : les transports contraints pèsent trop sur notre budget. Notre société n'a pas été capable de conjuguer l'efficacité d'une rationalité pratique et le pragmatisme institutionnel en découlant pour répondre à cette tension. On voit ou cela nous mène.

La sobriété indique la route et l'efficacité est le moteur, mais qui conduit ?

La rationalité savante : elle conjugue le pragmatisme institutionnel, la rationalité ordinaire des citoyens et la rationalité pratique des experts. Cette rationalité savante s'apparente à celle qui présidait aux décisions prises par les anciens sous l'arbre à palabres.

Elle permet une innovation qui s'approprie **une complexité que l'on ressent avec son cœur, sa tête et ses mains.**

Cette rationalité savante est notre garde-fou. Elle permet pour toutes nouvelles efficacités d'envisager, ou pas, une nouvelle sobriété. L'agroécologie et la permaculture en sont des exemples, les recherches sur le biomimétisme ouvrent de nouveaux horizons. Elle permet aussi à l'individu d'espérer vivre en accord avec lui-même tout en répondant aux enjeux environnementaux et civilisationnels. Les ZAD en sont l'une des expressions.

Cette sobriété rationnellement diverse n'est donc pas raisonnable.

« *Quiconque est conduit par la Raison désire aussi pour les autres le bien qu'il désire pour lui-même* » (Spinoza).

Elle est diverse parce qu'attachée à l'individu, à chaque individu.

Nous avons tendance parfois à penser que la sobriété c'est les petits gestes de notre quotidien. Mais avec le recul il est bien évident que ce n'est pas suffisant pour bousculer notre manière de vivre et construire un art de vivre. L'intérêt de ces petits gestes se trouve dans la construction d'une prise de conscience de notre intempérance collective. Ils aident à construire le bon sens et participent à l'intuition. Ils ne remettent pas en cause les fondements de nos excès, mais c'est la conscience de la sobriété de chacun qui construit la sobriété collective.

- Individuellement, **les petits gestes reconnectent avec le naturel et nous éloignent du dé-naturé**. Ils participent à notre éthique et construisent une morale sociétale. Nous devrions en être mieux conscients et le laisser transparaître avec plus de force dans les incitations à « ces économies » qui sont de fait assez limitées et contribuent, présentées ainsi, à une dévalorisation de l'imaginaire. (Sauf chez les enfants pour qui la notion d'économie est une valeur abstraite, et comme eux nous devrions nous attacher beaucoup plus à l'émerveillement.)
- Collectivement **la sobriété doit donc se construire comme un droit et un devoir** dont le seuil qui les rend mitoyens est sans cesse à revoir.
- Individuellement et collectivement, au vu de ce qui apparaît de plus en plus comme une urgence, que cela soit en raison d'un changement climatique à risque ou d'un sentiment d'une nécessaire transition sociétale, nous nous devons l'impératif de ne pas nous disperser et de mettre notre énorme potentiel créatif au service d'une efficacité de la sobriété : **déconnecter l'efficacité du productivisme**.

Cette sobriété est un élément important de la morale « écologiste ». **C'est un nouvel art de vivre**. La construction de cette morale « écologiste » va rencontrer l'écueil habituel de l'autoritarisme raisonnable, s'autorisant à la combattre sous couvert de pathologie sociétale par la force et la violence dans

toutes ses expressions.

Mais pour résister, la sobriété est un cheminement immatériel. C'est une attitude. Elle peut sans cesse être transmise, enrichie et partagée. « *Quand on partage un bien matériel, on le divise, quand on partage un bien immatériel, on le multiplie* » (Idriss Aberkane). **La sobriété qui est un bien immatériel peut donc répondre à nos désirs infinis par l'émerveillement et la créativité attachée à cet art de vivre.**

Christian Olive
Coopérateur EELV
Languedoc-Roussillon

C'est la fin de l'année : pensez à faire un don au Réseau coopératif !

Pour cela, rien de plus simple ! Il suffit de télécharger le formulaire (<https://soutenir.eelv.fr/formulaire-papier/>), **en précisant bien que votre don est destiné au Réseau coopératif**, et de l'envoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre de **AF-EELV**, au secrétariat de votre région : <http://eelv.fr/contact-en-region>.

Il est également possible de régler son don en ligne, en se rendant sur la page : <https://don.eelv.fr/> (précisez que vous faites un don au Réseau coopératif dans votre région).

Si vous êtes imposable, les 2/3 de votre don seront déductibles de vos impôts sur le revenu de 2019.

Le Comité d'animation du Réseau coopératif



Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse <http://coop.eelv.fr/category/infolettres/>

Pour le Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)